



Le Village 48000 Chastel-Nouvel

**OPERATION:
AMÉNAGEMENT DE L'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE
DU HAMEAU DE COULAGNET**

AVP ○ PRO ● DCE ○ EXE ○ DOE ○

**CAPTAGE DU COULAGNET
PLAN D'ENSEMBLE DES TRAVAUX**

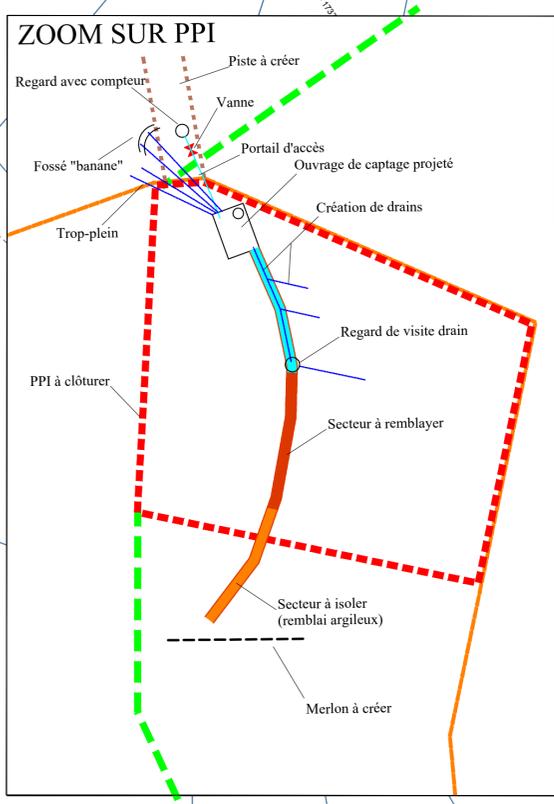
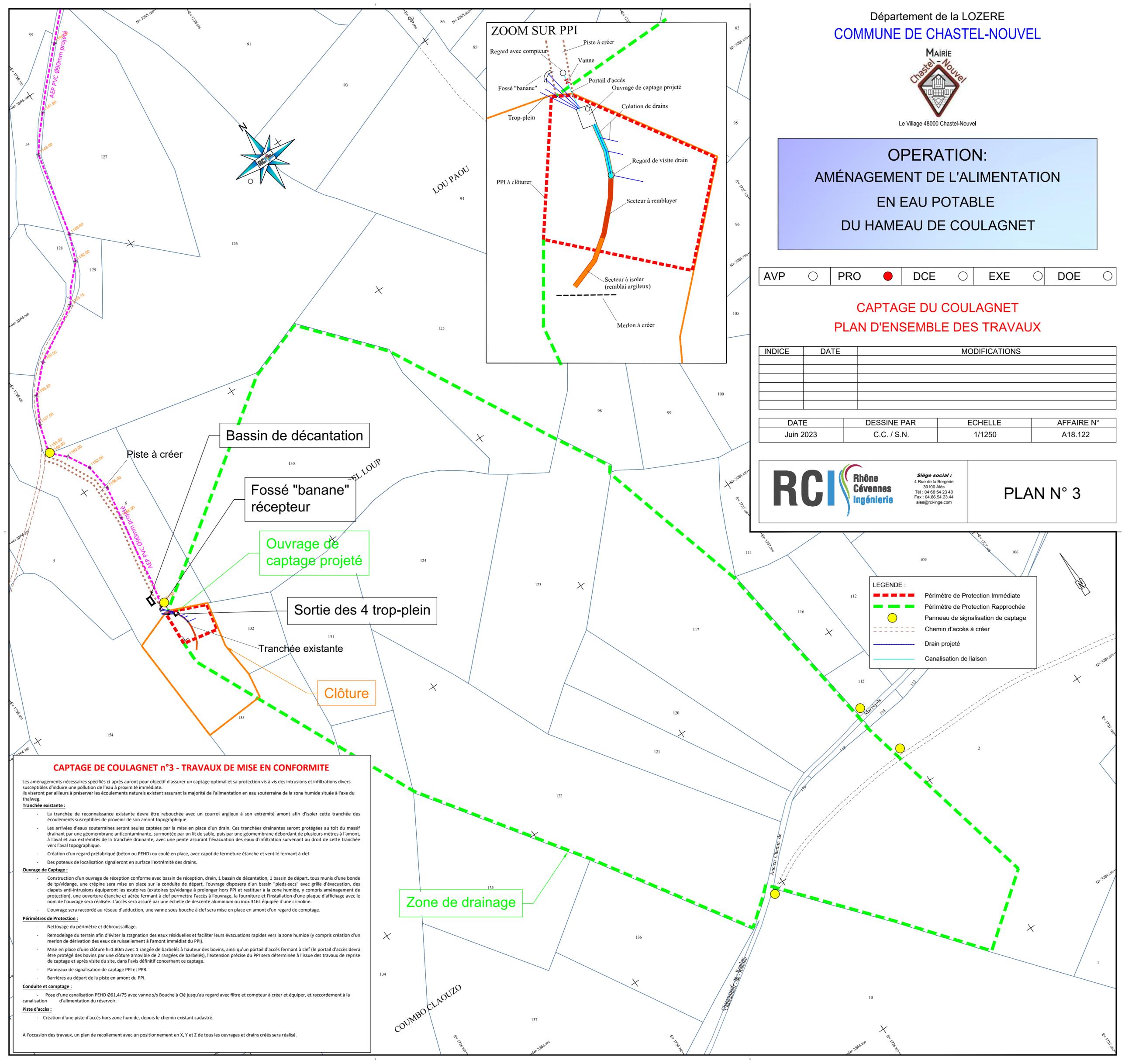
INDICE	DATE	MODIFICATIONS

DATE	DESSINE PAR	ECHELLE	AFFAIRE N°
Juin 2023	C.C. / S.N.	1/1250	A18.122



Siège social :
4 Rue de la Bergerie
30100 Alès
Tél : 04 66 54 23 40
Fax : 04 66 54 23 44
ales@rci-inge.com

PLAN N° 3



LEGENDE :

- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée
- Panneau de signalisation de captage
- Chemin d'accès à créer
- Drain projeté
- Canalisation de liaison

CAPTAGE DE COULAGNET n°3 - TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE

Les aménagements nécessaires spécifiés ci-après auront pour objectif d'assurer un captage optimal et sa protection vis à vis des intrusions et infiltrations divers susceptibles d'induire une pollution de l'eau à proximité immédiate. Ils viseront par ailleurs à préserver les écoulements naturels existant assurant la majorité de l'alimentation en eau souterraine de la zone humide située à l'axe du thalweg.

Tranchée existante :

- La tranchée de reconnaissance existante devra être rebouchée avec un courroi argileux à son extrémité amont afin d'isoler cette tranchée des écoulements susceptibles de provenir de son amont topographique.
- Les arrivées d'eaux souterraines seront seules captées par la mise en place d'un drain. Ces tranchées drainantes seront protégées au toit du massif drainant par une géomembrane anticontaminante, surmontée par un lit de sable, puis par une géomembrane débordant de plusieurs mètres à l'amont, à l'aval et aux extrémités de la tranchée drainante, avec une pente assurant l'évacuation des eaux d'infiltration survenant au droit de cette tranchée vers l'aval topographique.
- Création d'un regard préfabriqué (béton ou PEHD) ou coulé en place, avec capot de fermeture étanche et ventilé fermant à clef.
- Des poteaux de localisation signaleront en surface l'extrémité des drains.

Ouvrage de Captage :

- Construction d'un ouvrage de réception conforme avec bassin de réception, drain, 1 bassin de décantation, 1 bassin de départ, tous munis d'une bonde de tp/vidange, une crépine sera mise en place sur la conduite de départ, l'ouvrage disposera d'un bassin "pieds-secs" avec grille d'évacuation, des clapets anti-intrusions équipés des exutoires (exutoires tp/vidange à prolonger hors PPI et restituer à la zone humide, y compris aménagement de protection), une ouverture étanche et aérée fermant à clef permettra l'accès à l'ouvrage, la fourniture et l'installation d'une plaque d'affichage avec le nom de l'ouvrage sera réalisée. L'accès sera assuré par une échelle de descente aluminium ou inox 316L équipée d'une crinolette.
- L'ouvrage sera raccordé au réseau d'adduction, une vanne sous bouche à clef sera mise en place en amont d'un regard de comptage.

Périmètres de Protection :

- Nettoyage du périmètre et débroussaillage.
- Remodelage du terrain afin d'éviter la stagnation des eaux résiduelles et faciliter leurs évacuations rapides vers la zone humide (y compris création d'un merlon de dérivation des eaux de ruissellement à l'amont immédiat du PPI).
- Mise en place d'une clôture h=1.80m avec 1 rangée de barbelés à hauteur des bovins, ainsi qu'un portail d'accès fermant à clef (le portail d'accès devra être protégé des bovins par une clôture amovible de 2 rangées de barbelés), l'extension précise du PPI sera déterminée à l'issue des travaux de reprise de captage et après visite du site, dans l'avis définitif concernant ce captage.
- Panneaux de signalisation de captage PPI et PPR.
- Barrières au départ de la piste en amont du PPI.

Conduite et captage :

- Pose d'une canalisation PEHD Ø61,4/75 avec vanne s/s Bouche à Clé jusqu'au regard avec filtre et compteur à créer et équiper, et raccordement à la canalisation d'alimentation du réservoir.

Piste d'accès :

- Création d'une piste d'accès hors zone humide, depuis le chemin existant cadastré.

A l'occasion des travaux, un plan de recollement avec un positionnement en X, Y et Z de tous les ouvrages et drains créés sera réalisé.